

Du samedi 20 au vendredi 24 juillet 2024
N°4034 (142^e année)

Depuis 1883
Journal Positif

www.sisteronjournal.com

Sisteron Journal

& Val de Durance

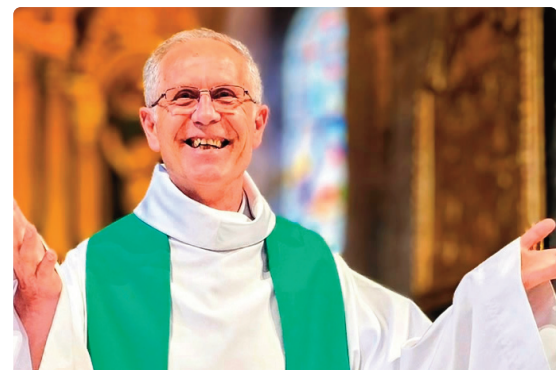
Journal d'intérêt local culturel, sportif, commercial et d'annonces légales



Un monde considérable aux
Projections de l'Horloge



10 ans pour le Panier
de nos Vallées !



Le Père Gilbert
Marijsse honoré en mairie



Fête du 14 juillet à Sisteron
Corso, défilé des Pompiers, bal et feu d'artifice

Les solutions fertilisantes de demain produites chez nous.

Nous recrutons

un(e) alternant(e) commerce export
un(e) alternant(e) comptabilité
un(e) alternant(e) informatique
un(e) technico-commercial secteur 18/45/77/91/78
un(e) chef(fe) de culture
un(e) tractoriste

OvinAlp
Haute fertilisation

La Tour du Puy, 05300 Val Buëch-Méouge

Prenez le temps de l'évasion à la galerie Domnine de Sisteron



« Si les gens qui viennent voir mon exposition pouvaient avoir une petite parenthèse de sérénité, de couleurs et de poésie » déclarait Ghyl, artiste peintre qui expose actuellement et jusqu'au 4 août à la galerie

Domnine de Sisteron. Et il est vrai que lorsqu'on pénètre dans ce lieu, c'est une impression de sérénité qui se dégage de tous les tableaux exposés, qui invitent à l'évasion, titre de cette exposition.

Ghyl est une artiste autodidacte qui ne peint que depuis une quinzaine d'années : « Avant, c'était du gri-bouillage, puis j'ai découvert le pastel sec que l'on travaille directement avec le doigt ». Une série de portraits, couronnés par quelques prix prestigieux, avant qu'elle ne suive, lors du confinement, des cours en ligne dispensés par des peintres américains qui l'initient au 'Cold Wax'. Ce mélange d'huile et de cire froide se travaille avec des spatules en silicone, soit sur du papier, soit sur du bois, et donne cette ambiance un peu floutée et poétique aux œuvres présentées. Elle aime flâner en compagnie de son chien dans les paysages colorés de la Haute Provence, autour de Forcalquier, sa source principale d'inspiration. « J'essaie de garder l'émotion que j'ai ressentie au moment de mes balades, et de la retranscrire dans mes tableaux ». Lumière et émotion, rêve et réalité, le visiteur s'évade loin du tumulte de ses soucis quotidiens. Évasion, exposition de Ghyl visible à la galerie Domnine jusqu'au 4 août.

André Bach
bachsisteron@gmail.com

fête du THOR 26 27 28

VENDREDI 26 JUILLET
20 H 00 : CONCOURS DE BOULES DOUBLETES
En partenariat avec VOLPE LOCATION (PRIX: 180€ + FP) INSCRIPTION 10€
TIRAGE 21h - CONSOLANTE INCORPORÉE
21 H 00 : RETRAITE AUX FLAMBEAUX
22 H 00 : Soirée DJ DYLYRYUM ANIMATION

SAMEDI 27 JUILLET
14 H 00 : CONCOURS DE BOULES DOUBLETES
En partenariat avec Bar P.M.U. "le RALLYE" (PRIX: 180€ + FP) INSCRIPTION 10€
TIRAGE 15 H 30 - CONSOLANTE INCORPORÉE
17 H 00 : SPECTACLE DE MAGIE (POUR LES ENFANTS)
Avec MAGIC SHOW
18 H 00 : Apéritif Concert
Avec "LE MOURARD FAMILY"
20 H 00 : REPAS AÏOLI - Apéro, Aïoli, Fromage, Dessert, Café, Pousse-Café
Avec animation (Musique et Magie)
Prix : Adultes 25 € - Enfants 15 € (moins de 12 ans)
Réservation : 07.87.60.86.12
22 H 00 : Soirée avec DJ GREG

DIMANCHE 28 JUILLET
08 H 30 : CONCOURS DE BOULES DOUBLETES - JEU PROVENÇAL
En partenariat avec Bar CHEZ LOLO (PRIX: 180€ + FP) INSCRIPTION 10€
TIRAGE 09 H 00 - CONSOLANTE INCORPORÉE
10 H 00 : CONCOURS DE BOULES (POUR LES ENFANTS)
Nombreux Lots à gagner
14 H 00 : CONCOURS DE CARTE (Concours de Contrée)
17 H 00 : CONCOURS DE BOULES DOUBLETES
En partenariat avec Brasserie des ARCADES (PRIX: 180€ + FP) INSCRIPTION 10€
18 H 00 : Apéritif Concert avec : Stéphane Daniel et Frédéric M
18 H 30 : Apéritif - offert par la Municipalité
20 H 00 : Soirée DJ DYLYRYUM Animation
22 H 00 : FEU D'ARTIFICE (Son et Lumière)

ATTRACTION FORAINE - RESTAURATION SUR PLACE

BLOC-NOTE PRATIQUE

Pharmacie de garde : samedi 20 et dimanche 21 juillet
Place de l'Horloge : 04 92 61 03 77.
Médecins : composez le 15
Pompiers : composez le 18
Maison de santé : 04 86 89 40 40
Centre hospitalier : 04 92 33 70 00
Chirurgiens dentistes : 04 92 32 16 56
Espace France Services Sisteron : 04 92 32 15 69
Ambulances Volpe : 04 92 61 09 49
Police Municipale : 04 92 61 58 34 / 06 03 03 42 62
Gendarmerie : 04 92 61 00 33
Mairie : 04 92 61 00 37
Restos du Coeur : 09 52 35 53 26
Vivre Sans Addiction : 06 52 28 44 24

ÉTAT-CIVIL OFFICIEL DE SISTERON

DU 8 AU 14 JUILLET 2024

Naissance : Néant.
Mariage : Océane, Geneviève, Victoria GABRIELLI et Romain, Louis BERNARD.
Décès : Néant.

MESSES ET DIVERS

Nous avons accompagné de nos prières
André LÉOUFFRE (Sisteron), Roger FASULO (Lange)

Samedi 20 juillet 2024

18h30 : Messe à l'église de Châteauneuf-Val-St-Donat.
21h : Concert paroissial d'Antoine Rossfelder et Bruno Frassanito à l'église des Omergues.

Dimanche 21 juillet

9h30 : Messe à l'église de St Vincent-sur-Jabron.
11h : Messe à la cathédrale de Sisteron.
17h : Découverte du silence et de la méditation à la maison paroissiale.
21h : Concert paroissial d'Antoine Rossfelder et Bruno Frassanito à l'église de Salignac.

CULTES PROTESTANTS

Chapelle catholique de la rue de Jalet à Sisteron
3e dimanche du mois (15h30).
ASSEMBLÉE DE DIEU "LE PHARE"
16, rue des Combes à Sisteron.
Dimanche : Culte à 10h / Mardi : Prière à 15h et 19h.

LEI GAVOT DE LA CIÛTADELLO

Proverbe provençal de la semaine

Es bon de saupre parla,
es encaro miés de saupre faire chut.

Il est bon de savoir parler,
c'est mieux encore de savoir se taire.

Fête du quartier du Thor

Du vendredi 26 au dimanche 28 juillet

Comme chaque année, la fête du quartier du Thor ne manquera pas d'attirer beaucoup de monde. Le Comité d'organisation a préparé un programme qui conviendra à tous les habitués. Les attractions foraines seront comme toujours au rendez-vous, la buvette fonctionnera en continu et le stand restauration rapide sera assuré avec amabilité.

Demandez le programme

Vendredi 26 juillet

21h : retraite aux flambeaux.
20h : concours de boules en doublettes.
22h : bal avec Dj Dylurim Animation.

Samedi 27 juillet

14h30 : concours de boules en doublettes.
17h : spectacle gratuit de magie pour les enfants.
19h : apéritif concert avec le groupe 'La Mourard family'.
20h : repas 'aïoli' (réservation : 07 87 60 86 12).
22h : bal avec Dj Greg, et animation Mister Thor (distribution de cadeaux, de goodies...).

Dimanche 28 juillet

8h : concours de boules en doublettes au jeu Provençal.
10h : concours de boules pour enfants.
14h : concours de Contrée.
17h : concours de boules en doublettes.
18h : apéritif concert avec Stéphane Daniel.
18h30 : apéritif offert par la municipalité.
20h : bal avec Dj Dylurim animation.
22h : feu d'artifice (son et lumière).

69e édition des Nuits de la Citadelle Le pianiste aux 50 doigts

Jedi 25 juillet - Cloître St-Dominique

Quand Pascal Amoyel, l'élève prodige, célèbre son Maître, l'émotion est au rendez-vous ! Véritable révélation dans le monde du spectacle vivant, le pianiste aux 50 doigts nous plonge dans la vie du légendaire pianiste hongrois György Cziffra, en alternant pièces du répertoire, piano préparé, improvisations, scie musicale, voix parlée avec ou sans musique... Considéré comme son 'héritier spirituel' et figurant parmi ses rares élèves, Pascal Amoyel, pianiste de renommée internationale, offre une plongée dans l'incroyable destin de cet artiste marqué par les honneurs et les distinctions mais aussi par les épreuves et les résurrections. Une soirée dans l'écrin du Cloître Saint-Dominique, le jeudi 25 juillet à 21h30, qui promet d'être riche en émotions.

Photo © Charlotte-Spillemaecker

Renseignements-Réservations :

ATM - 1, allée de Verdun - 04200 SISTERON
Tel : 04 92 61 06 00 - www.nuitsdelacitadelle.fr



70e anniversaire en 2025

Un appel à tous !

Les Nuits de la Citadelle fêteront l'année prochaine leurs 70 ans. Afin de célébrer cette exceptionnelle longévité par une exposition ouverte à tous, nous lançons un appel à tous les visiteurs, spectateurs et

habitants pour recueillir des témoignages, des photos, des souvenirs. L'année 2025 sera festive et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour un festival haut en couleurs et des événements tout au long de l'année.

Contact : 04 92 61 06 00

Mailto : nuitsdelacitadelle@atmsisteron.fr

TON aventure DIGITALE COMMENCE ICI !

- Réseaux Sociaux • Sites & Applications • Google Ads & Remarketing
- Création Graphique & Communication visuelle • Photos & Vidéos
- Formations • SMS & emailing

TOUT simplement DIGITAL Hautes-Alpes & Alpes de Haute Provence

Gil Da Costa
06 26 18 97 50
gil@toutsimplement-digital.com

Linkedin EXPERTISE

Fête Nationale du 14 juillet : corso fleuri et défilé des pompiers !



Les Sisteronais et touristes ont profité de belles cérémonies pour la fête Nationale du 14 juillet. Les festivités ont débuté en fin d'après-midi avec une première parade des chars du Corso avenue des Arcades, précédée d'une déambulation du Quadrille Sisteronnais et de la Fanfare du Boumas. Les badauds ont découvert six chars fleuris réalisés avec soin par le Comité des fêtes de Sisteron, présidé par Jean-Paul Laurent, et leurs

partenaires.

Plusieurs thèmes représentés

Aladdin du monde de Disney accompagné de ses personnages emblématiques : la princesse Jasmine, le Génie, le tigre Rajah et le perroquet Lago. Une 'Pitalugue de la Durance', un vieux bateau en mauvais état qui évoque aussi Marcel Pagnol. Un combi Volkswagen nommé 'Lover's Baume' qui ressemblait au van

la 'Mystery Machine' de Scooby-Doo, accompagné par un groupe de hippies.

Un char représentant la Citadelle et les Jeux Olympiques 2024

Il était décoré avec un 'Phryge', mascotte officielle des JO, une flamme et les cinq anneaux olympiques. Un char d'inspiration nipponne avec un jardin zen, un cerisier, un petit pont et une cabane traditionnelle. Et en clôture de ce cortège un char décoré avec un soleil et une lune dont la configuration évoquait 'La Nuit étoilée' du peintre néerlandais Vincent Van Gogh. S'ensuit le traditionnel défilé des Sapeurs-pompiers et la prise d'armes place de la Mairie. Les festivités ont repris en début de soirée avec une deuxième parade des chars du Corso illuminés renforçant la dimension onirique du cortège. Un grand bal situé orchestré par Caroline Romance devait ravir la population. La soirée se concluait par un somptueux feu d'artifice tiré de la Citadelle. Il est à souligner l'organisation remarquable de cette journée et la programmation riche et éclectique.

Chloé Vialaret

Repas de fin d'année scolaire

Sympathique déjeuner au restaurant scolaire du Tivoli avec l'ensemble des directeurs d'écoles de Sisteron, pour le traditionnel repas de fin d'année scolaire en présence du maire Daniel Spagnou, de l'adjointe aux Affaires sociales, Cécilia Louvion, de la conseillère municipale déléguée à la santé Émilie Schmaltz, de la conseillère municipale déléguée à la Culture et enseignante Léa Payan, ainsi que l'inspectrice de l'Éducation Nationale Rachel Eyssautier, sans oublier un représentant des parents d'élèves. Repas à base de produits du terroir, tourtons de Bruntin dans le 05, salade bio de Curbans, jambon blanc de Sisteron, fromage de La Bréole et abricots de Ventavon, que les enfants sont les premiers à découvrir et apprécier tout au long de l'année avec une préparation et un service assurés par l'équipe de la Cuisine municipale du Tivoli.



10 ans pour le Panier de nos Vallées !

La rue Droite haute résonnait des sonorités entraînantes de la musique traditionnelle grecque, pour les 10 ans du 'Panier de nos Vallées', qui invitait passants et commerçants à déguster un délicieux buffet réalisé avec les produits frais, savoureux et locaux des agriculteurs et producteurs partenaires du 'Panier de nos Vallées, et concocté par Joffrey, boucher-traiteur.

Comment est née cette épicerie ?

C'est une poignée de producteurs qui souhaitait vendre leurs produits le plus localement possible, qui est à l'origine de ce magasin. Sisteron a été choisi en raison de sa position centrale, la très grande majorité des producteurs de légumes, fromages, charcuterie et bien d'autres étant situés dans les vallées de la Durance, du Buëch et du Jabron. Lionel Bucher, agriculteur à Montfroc (petit épeautre, ail, oignons, pommes de terre), l'un des quatre associés actuels, se souvient des débuts compliqués, les permanences au magasin étant assurées par les producteurs eux-mêmes qui, pendant ce temps, n'étaient pas sur le terrain. En

quelques années, le magasin génère quelques revenus, ce qui lui permet aujourd'hui d'employer des salariés pour s'occuper de la vente. Ce sont les 'Jardins du Buëch', maraîchers bio, entreprise d'insertion à Châteauneuf-de-Chabre, qui mettent à disposition une partie de leurs employés.

Des produits issus de la ferme

Aujourd'hui le magasin regroupe 70 producteurs locaux (Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes et Drôme) qui proposent près de 400 produits élaborés dans le respect de la nature : fruits et légumes, fromages, laitage, charcuterie, viande, pain, jus de fruits, vins, bières issues des brasseries locales, confiseries, biscuits maison mais aussi des accessoires en laine. Tous ces produits sont, soit bio, soit en agriculture raisonnée ou en conversion bio (la conversion est une période de transition de 3 ans, durant laquelle les sols et les plantes éliminent les dernières traces éventuelles de produits phytosanitaires non autorisés en agriculture biologique). Les prix, très raisonnables, sont fixés par les producteurs, qui

reversent une commission à l'entreprise. Audrey Joyant-Hakkenberg par exemple, associée et éleveuse de chèvres, vend ses fromages au même tarif que sur les marchés du Jabron. Une clientèle locale et fidèle, des produits naturels sont les atouts du Panier de nos Vallées. Adresse : 12 Rue Droite 04200 Sisteron
Tél. : 04 92 34 37 30

Mailto : paniersdenosvallées@gmail.com

André Bach
bachsisteron@gmail.com



Suite et fin du procès-verbal du Conseil municipal de Sisteron en date jeudi 23 mai 2024

b.13) Subventions 2024 - JUMELAGE OLIVA

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER
Mmes REYNIER, GHERBI et PAYAN, membres de cette association, ne prennent pas part au vote.
VU le procès-verbal de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :
ORGANISME : N°95 JUMELAGE OLIVA
Normale : 2 500 €
Il y a lieu d'ALLOUER les subventions 2024 proposées et de DIRE que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024.
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

b.14) Subventions 2024 - QUADRILLE SISTERONAIS.

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER
Mme PAYAN, membre de cette association, ne prend pas part au vote.
VU le procès-verbal de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :
ORGANISME : N°97 QUADRILLE SISTERONAIS
Normale : 2 500 €
Il y a lieu d'ALLOUER les subventions 2024 proposées et de DIRE que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024.
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

b.15) Subventions 2024 - ROC ET FALAISE

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER
Mme Emilie SCHMALTZ, membre de cette association, ne prend pas part au vote.
VU le procès-verbal de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :
ORGANISME : N°122 ROC ET FALAISE
Normale : 500 €
Il y a lieu d'ALLOUER les subventions 2024 proposées et de DIRE que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024.
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

b.16) Subventions 2024 - JUDO CLUB

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER
M. SPAGNOU, membre de cette association, ne prend pas part au vote.
VU le procès-verbal de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :
ORGANISME : N°127 JUDO CLUB
Normale : 1 650 €
Il y a lieu d'ALLOUER les subventions 2024 proposées et de DIRE que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024.
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

b.17) Subventions 2024 - COMITE DES FETES DU THOR.

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER
Mme JOURDAN et M. SPAGNOU, membres de cette association, ne prennent pas part au vote.
VU le procès-verbal de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :
ORGANISME : N°145 COMITE DES FETES DU THOR
Normale : 1 650 € / Exceptionnelle : 1 000 €
Il y a lieu d'ALLOUER les subventions 2024 proposées et de DIRE que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

b.18) Subventions 2024 - JUMELAGE FIDENZA.

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER
Mmes PELOUX, REYNIER et GHERBI, membres de cette association, ne prennent pas part au vote.
VU le procès-verbal de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :
ORGANISME : N°151 JUMELAGE FIDENZA
Normale : 2 500 € / Exceptionnelle : 1 500 €
Il y a lieu d'ALLOUER les subventions 2024 proposées et de DIRE que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024.
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

b.19) Subventions 2024 - ANCIENS COMBATTANTS VICTIMES ET PRISONNIERS DE GUERRE.

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER

M. SPAGNOU, membre de cette association, ne prend pas part au vote.
VU le procès-verbal de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :
ORGANISME : N°203 ACVPG
Normale : 200 € / Exceptionnelle : 200 €
Il y a lieu d'ALLOUER les subventions 2024 proposées et de DIRE que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024.
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

b.20) Subventions 2024 - SISTERON ACCUEIL

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER
Mme REYNIER, membre de cette association, ne prend pas part au vote.
VU le procès-verbal de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :
ORGANISME : N°213 SISTERON ACCUEIL
Normale : 500 €
Il y a lieu d'ALLOUER les subventions 2024 proposées et de DIRE que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024.
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

b.21) Subventions 2024 - ASSOCIATION PHILATELIQUE.

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER
M. SPAGNOU, membre de cette association, ne prend pas part au vote.
VU le procès-verbal de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :
ORGANISME : N°223 ASSOCIATION PHILATERLIQUE
Normale : 200 € / Exceptionnelle : 200 €
Il y a lieu d'ALLOUER les subventions 2024 proposées et de DIRE que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024.
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

b.22) Subventions 2024 - A.G.O.C

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER
Mme TOUCHE et M. SPAGNOU, membres de cette association, ne prennent pas part au vote.
VU le procès-verbal de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :
ORGANISME : N°229 A.G.O.C
Normale : 10 000 € / Exceptionnelle : 5 000 €
Il y a lieu d'ALLOUER les subventions 2024 proposées et de DIRE que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024.
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

b.23) Subventions 2024 - AMIS DE PAUL ARENE.

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER
Mme PELOUX et M. PERARD, membres de cette association, ne prennent pas part au vote.
VU le procès-verbal de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :
ORGANISME : N° 328 AMIS PAUL ARENE
Normale : 500 €
Il y a lieu d'ALLOUER les subventions 2024 proposées et de DIRE que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024.
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

b.24) Subventions 2024 - PETITES & GRANDES HISTOIRES SISTERONNAISES

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER
MM. SPAGNOU et LAUGIER, membres de cette association, ne prennent pas part au vote.
VU le procès-verbal de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :
ORGANISME : N°331 P&GHS
Normale : 1 500 €
Il y a lieu d'ALLOUER les subventions 2024 proposées et de DIRE que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024.
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

b.25) Subventions 2024 - LA PETITE BOULE SISTERONAISE.

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER
M. SPAGNOU, membre de cette association, ne prend pas part au vote.

VU le procès-verbal de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :
ORGANISME : N°356 PETITE BOULE SISTERONAISE
Normale : 1 250 € / Exceptionnelle : 6 750 €
Il y a lieu d'ALLOUER les subventions 2024 proposées et de DIRE que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024.
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

b.26) Subventions 2024 - NANOU

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER
M. SPAGNOU, membre de cette association, ne prend pas part au vote.
VU le procès-verbal de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :
ORGANISME : N°361 NANOU
Exceptionnelle : 1 000 €
Il y a lieu d'ALLOUER les subventions 2024 proposées et de DIRE que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024.
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.
M. CLEMENT demande ce que fait cette association. M. TEMPLIER répond que Nanou est une association qui c'est créer pour récupérer du matériel médical et scolaire et l'envoyer au Cameroun.
M. le Maire rajoute que c'est une infirmière de l'hôpital de Sisteron qui en est la Présidente.

b.27) Subventions 2024 - SYNDICAT CGT

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER
VU le procès-verbal de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :
ORGANISME : N°40 CGT (UNION LOCALE)
Normale : 400 €
Il y a lieu d'ALLOUER les subventions 2024 proposées et de DIRE que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024
Accord du Conseil municipal par 10 Voix POUR (SPAGNOU D., TEMPLIER JP., CODOUL B., BRUNET M., LOUVION C., GALLO C., CLEMENT JL., JAFFRE S., SEBANI S., FERAUD S.), 6 voix CONTRE (PELOUX N., LAUGIER N., REYNIER C., GHERBI C., BOY JP., CLARES P.) et 12 ABSTENTIONS (SCHMALTZ E., RODRIGUEZ C., MUNS A., MORARD S., GARCIN F., ODDOU S., PAYAN L., PELOUX N., GALANTINI V., TOUCHE C., JOURDAN E., PICHON H.)

M. TEMPLIER remercie Pascal BUNAND, Directeur du Service Finance, M. le Maire, Mmes et MM. les Adjoints, les Délégués, les Conseillers Municipaux, toutes les commissions qui ont participé aux réunions, tous les services gestionnaires, le Secrétariat Général, Jean Christian GRIMAUD, Directeur Général des Services, Caroline, Céline et Xavier. M. le Maire remercie Jean-Pierre TEMPLIER pour toute cette préparation qui demande des mois d'énorme travail.

6 - Délibérations Services Techniques :

a) Acquisition à l'amiable d'un bien immobilier à usage de local commercial sis 92 rue droite. Parcelle AS 299.

Rapporteur : Daniel SPAGNOU
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le courrier de la ville rapportant sa volonté d'acquérir le local commercial d'une superficie de 26.57 m2 (lot N°22) en RDC de la copropriété sise 92 rue droite (Parcelle AS299) auprès de sa propriétaire SCI DU POISSON représentée par madame Catherine LASNON en date 16 mai 2024 ;
Considérant la proposition d'acquérir ce bien au prix de vingt-cinq mille (25 000) euros ;
Considérant que l'acquisition de ce local permettra de poursuivre la politique communale de maintien de l'activité commerciale en cœur de ville et d'étendre l'offre de magasins tests dans les rues piétonnes ;
Il y a lieu d'APPROUVER la proposition d'achat par la ville de ce bien immobilier identifié comme le lot N°22 de la copropriété sise 92 rue droite (Parcelle AS299), au prix de vingt-cinq mille (25 000) euros, d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire, de DÉSIGNER l'office notarial SAS PROJURIS Mes Geneviève THIBERS-SANTORO et Michaël SANTORO, Notaires à Sisteron pour rédiger l'acte en double minute avec l'étude SCP Magali MARTELLI et Valérie VA-

CHIER, Notaires à Sisteron, d'ACCEPTER de prendre en charge les frais de notaire en relation avec cette acquisition et de DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

b) Convention de servitudes avec le syndicat d'Energie des Alpes de Haute-Provence (SDE04) pour l'enfouissement des réseaux électriques.

Rapporteur : Bernard CODOUL
Dans le cadre du projet d'élargissement du Chemin Vicinal N°6 à la basse Chaumiane, il est prévu l'enfouissement des réseaux électriques. A cet effet il est nécessaire d'établir une convention de servitude pour la mise en place d'un réseau électrique souterrain sur les parcelles BD 440 et BD 498 appartenant à la commune de Sisteron. Le plan de la servitude est présenté au Conseil Municipal.
Il y a lieu d'APPROUVER la signature de la convention de servitudes avec le SDE04 pour l'enfouissement des réseaux électriques sur les parcelles cadastrées section BD 440 et BD 498, au quartier les Coudoulets et d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes avec le SDE04.
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

c) Signature d'une convention amiable de passage du réseau ORANGE - enfouissement entre le complexe sportif Daniel Maffren et les ateliers municipaux avenue de la Durance.

Rapporteur : Bernard CODOUL
La réalisation de tranchées par ORANGE pour la pose de fourreaux TPC (Tubes de protection des câbles), destinés à modifier le câblage téléphonique actuellement aérien en souterrain sur nos parcelles AX 607 - 171 - 174 - 179. A cet effet il est nécessaire de signer une convention entre la commune et ORANGE qui définit les obligations des parties et les conséquences quant au maintien de la propriété.
Il y a lieu d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer une convention avec ORANGE pour la réalisation de tranchées pour la pose de fourreaux TPC (Tubes de protection des câbles), destinés à modifier le câblage téléphonique actuellement aérien en souterrain de nos parcelles AX 607 - 171 - 174 - 179 et toutes les pièces qui s'y rapportent et de DIRE que la société ORANGE s'engage à procéder à sa charge aux opérations de dépose et de repose lorsque des travaux d'entretien ou de modification de la parcelle seront réalisés par le propriétaire.
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

d) convention de servitudes avec ENEDIS pour la mise en place d'une ligne électrique souterraine sur les parcelles cadastrées section AX numéros 591, 593 et 594, 84 avenue du stade.

Rapporteur : Bernard CODOUL
Dans le cadre du déplacement du mât et des caméras de vidéoprotection, suite à la démolition de la piscine, il est nécessaire d'établir une convention de servitudes avec ENEDIS pour la mise en place de câbles électriques souterrains sur les parcelles cadastrées section AX Numéros 591, 593 et 594, 84 avenue du Stade, pour permettre la nouvelle alimentation des caméras.
Il y a lieu d'APPROUVER la signature de la convention de servitudes avec ENEDIS pour la mise en place de câbles électriques souterrains sur les parcelles cadastrées section AX Numéros 591, 593 et 594, 84 avenue du Stade et d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes avec ENEDIS.
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

e) Convention de servitudes avec ENEDIS pour la mise en place d'un réseau électrique souterrain sur l'avenue des plantiers.

Rapporteur : Bernard CODOUL
Dans le cadre du raccordement électrique des futurs logements situés sur la parcelle AV 490 au quartier des Plantiers, il est nécessaire d'établir une convention de servitude pour la mise en place d'un réseau électrique souterrain sur les parcelles AW 149 et 228 appartenant à la commune de Sisteron. Le plan de la servitude est présenté au Conseil Municipal.
Il y a lieu d'APPROUVER la signature de la convention de servitudes avec ENEDIS pour la mise en place d'un réseau électrique souterrain sur les parcelles cadastrées section AW 149 ET 228, au quartier des Plantiers et d'AUTORISER M. le Maire à signer la convention de servitudes avec ENEDIS.
Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

Un monde considérable aux Projections de l'Horloge



Après la projection du film 'Napoléon, d'une rive à l'autre' en 2022, puis 'À la découverte du pays sisteronnais' l'année dernier, la 3e édition des Projections de l'Horloge était vivement attendue des Sisteronnais le samedi 13 juillet dernière. Les centaines de chaises installées face à l'Horloge de Sisteron (qui avait été mise en berne pour l'occasion), furent prises d'assaut bien avant l'heure de la projection. Les gens venus bien en avance ont bénéficié d'une prestation musicale de grande qualité donnée par le très apprécié Stéphane Daniel. Ce dernier a chanté avec enthousiasme les belles chansons impérissables du patrimoine musical français, et le public n'a pas manqué de donner de la voix sur chaque titre pour l'accompagner.

À la découverte du pays sisteronnais
 Cette année, cap sur la vallée du Jabron depuis Les Omergues en redescendant peu à peu la vallée jusqu'à Sisteron tout en longeant le Jabron. Nous retrouvons ainsi les Lazzarotto père et fille à bord cette fois d'une Jeep, sillonnant la vallée à la rencontre des personnes impliquées dans la valorisation de leur village, des gens passionnés et amoureux de leur patrimoine. Étape après étape nous découvrirons des vestiges d'anciens villages

aujourd'hui abandonnés, une chapelle troglodytique construite par un homme qui avait soif de recueillement, le pont de la papeterie et la papeterie, le travail minutieux de la cueillette d'une safranère, la visite d'une vieille école reconstruite ou d'une ferme-château qui accueille depuis quelques années des projections de cinéma muet colorées par des partitions musicales d'orchestres locaux, l'Histoire des communes de la vallée (Montfroc, Châteauneuf-Miravail, Valbelle, Noyers-sur-Jabron, Bevons...). D'ailleurs, saviez-vous que durant une longue période se trouvait à Bevons, une maison de plaisance des plus réputées où les hommes affluaient de toute la région pour prendre du bon temps en charmante compagnie ? Le film devait se conclure à Sisteron par quelques informations historiques des plus intéressantes et un passage au Bastidon du poète Paul Arène. Au final cette soirée aura une fois encore connu un vif succès. Le Sisteron Journal souhaite vivement saluer le travail extraordinaire des membres de Petites & Grandes Histoires Sisteronnaises, amateurs passionnés, qui continuent de nous ravir de ses films-documentaires passionnants.

Patrice Vernet

Y	E	U	Q	I	T	I	D	O	L	G	O	R	T	Ç	Y	B	T	P	X	G	H	W
V	E	S	N	O	V	E	B	U	C	N	H	T	V	Q	E	A	P	C	A	Q	Z	Y
I	C	C	V	C	I	E	M	R	P	N	P	S	Y	Y	K	R	H	R	P	G	Y	N
L	N	H	M	Q	Ç	N	X	Ç	S	R	W	E	D	M	Q	H	I	A	I	E	O	O
O	A	A	S	M	Z	A	X	F	F	T	V	L	T	I	S	X	Z	O	R	I	F	P
T	S	P	E	V	M	P	L	H	C	W	N	B	D	R	Q	R	I	T	T	F	B	E
W	I	E	T	J	K	O	N	K	K	L	Q	A	B	U	E	S	P	C	O	S	N	T
C	A	L	T	C	D	L	R	D	H	Y	I	S	N	U	N	V	E	K	D	T	I	M
A	L	L	E	T	M	E	R	U	B	Z	R	S	Y	N	S	J	U	M	H	L	U	H
J	P	E	L	B	O	O	A	O	L	U	N	I	V	W	O	C	M	O	U	Z	T	T
S	S	F	L	Q	I	N	O	Ç	Y	H	A	R	Y	R	S	I	U	W	C	I	Z	Y
A	E	N	I	O	M	I	R	T	A	P	U	E	P	L	T	S	S	Q	Z	E	V	L
F	M	M	E	Q	R	V	F	M	Ç	G	L	P	G	S	I	V	H	S	T	M	D	C
R	E	U	U	J	N	U	W	Y	F	D	F	M	F	A	Q	R	Q	Y	A	F	R	R
A	Ç	S	Ç	A	Z	G	W	K	C	V	I	S	F	K	N	O	O	X	P	Q	P	
N	Ç	I	B	A	S	T	I	D	O	N	V	M	H	S	Ç	S	O	E	A	G	B	W
I	Y	C	O	X	J	O	F	G	A	S	E	T	E	L	U	Ç	Y	O	N	Ç	R	
E	E	A	C	V	P	Ç	Q	W	Q	K	G	E	I	R	E	T	E	P	A	P	Ç	
R	N	L	F	V	T	R	M	S	I	S	T	E	R	O	N	N	A	I	S	X	U	W
E	X	E	S	G	Ç	S	M	T	S	J	H	O	R	L	O	G	E	E	C	O	L	E

- BASTIDON
- BEVONS
- CHAPELLE
- CUEILLETTE
- DECOUVERTE
- ECOLE
- ENTHOUSIASME
- HISTOIRE
- HORLOGE
- IMPERISSABLES
- MUSICALE
- NAPOLEON
- PAPETERIE
- PASSIONNANTS
- PATRIMOINE
- PLAISANCE
- PROJECTION
- SAFRANIÈRE
- SISTERONNAIS
- TROGLODITIQUE

					1	9	
	6	7			9		3
	1	9		2	5	6	
			2	9		5	8
	9		6	3	8		4
8		3		5	7		
		4	5	8		9	2
7			9		4	1	
	5	1					

		6			8		
	4	1		9		6	
8		5	6	4			9
4				3			5
		2	7		4	9	
6				1			2
3				6	5	8	4
		8		7		3	9
			3			5	

LE PRIM'OSE

Ouvert 7/7

Café - Bar - Brasserie

Authenticité et convivialité

Cuisine traditionnelle et familiale

04 92 61 12 37 203 avenue Paul Arène - Sisteron

Rallye des trois jumelages

Les membres des 3 comités de jumelage de Sisteron participaient dernièrement à un rallye dans la vallée du Jabron. Éliette Richaud, présidente de l'association du Patrimoine à Noyers-sur-Jabron apportait son aide à la construction du parcours. Les 'bolides' s'élançaient vers les coins les plus reculés du Jabron et, munis d'un questionnaire et d'une bonne boussole, les participants rencontraient des producteurs locaux (apiculteur, producteur de safran), des artistes (une artiste lapidaire, une potière) et découvraient, ou redécouvraient des sites du patrimoine (chapelle de Bevons, église du Vieux Noyers, église et musée-école de Châteauneuf-Miravail). La fin de cette belle journée était marquée par un défilé de chapeaux fleuris devant l'église de Châteauneuf-Miravail, chapeaux décorés avec soin par les différentes équipes. Ce rallye était l'occasion de mieux se connaître tout en passant ensemble un moment fort convivial. Les 3 comités de jumelage avec Sisteron, Oliva (Espagne), Fidenza (Italie) et Herbolzheim (Allemagne) se sont engagés à organiser chaque année à tour de rôle, un événement commun. Belle solidarité sisteronnaise !



ÉPHÉMÉRIDE, MÉTÉO ET CINÉ

Du 20 au 26 juillet 2024

PRÉNOMS DE LA SEMAINE : Marina, Élie, Magali, Marjorie, Victor, Madeleine, Marlène, Milène, Brigitte, Christine, Christelle, Christiane, Ségolène, Anne..., Joris, Nancy, Jacques..., Christophe, et Valentine.

PROVERBE : À la Ste Christine, coupe le blé, plie l'échine. Les poltrons fuient le danger, le danger fuit les braves.

CITATION (chinoise) : Qui se venge d'un petit affront, cherche à en recevoir de grands !

HUMOUR : Pourquoi faut-il enlever ses lunettes avant un alcootest ? : « Ca fait 2 verres en moins ! »

QUELQUES DATES DANS L'HISTOIRE
 1547 : Henri II est couronné Roi de France en la cathédrale de Reims.
 1909 : L'aviateur Louis Blériot est le premier à traverser La manche en avion.
 1923 : Signature du traité de Lausanne.
 1925 : Création de la Chambre des Métiers en France
 1942 : Naissance du journaliste Yves Mourousi.
 1945 : Ouverture du procès de Pétain.
 1946 : Naissance de la chanteuse Mireille Mathieu.
 1957 : Décès de Sacha Guitry.
 1973 : Bruce Lee meurt à l'âge de 32 ans.
 1985 : Bernard Hinault remporte le Tour de France pour la 5e fois.

TENDANCE MÉTÉOROLOGIQUE
 Nous bénéficions d'une semaine estivale avec des températures maximales pouvant atteindre 36°.

LES FILMS AU CINÉMA REX
 Tél. : 04 92 61 36 20

Samedi 20 juillet
 Horizon, saga américaine : 20h15.
 Moi moche et méchant 4 : 17h30.
 Le comte de Monte-Cristo : 17h - 20h.
 Pourquoi tu souris : 15h30.
 Vice-versa 2 : 15h.

Dimanche 21 juillet
 Horizon, saga américaine : 15h.
 Moi moche et méchant 4 : 15h30 - 20h30.
 Le comte de Monte-Cristo : 20h.
 Pourquoi tu souris : 18h30.
 Vice-versa 2 : 17h30.

Lundi 22 juillet
 Horizon, saga américaine : 20h.
 Moi moche et méchant 4 : 15h30.
 Le comte de Monte-Cristo : 16h.
 Pourquoi tu souris : 20h30.
 Vice-versa 2 : 18h30.

Mercredi 24 juillet
 Twisters : 17h45 - 20h30.
 Le Larbin : 20h30.
 Vice-versa 2 : 15h30.
 Moi moche et méchant 4 : 17h45.
 La grande aventure de Non-Non : 16h.

Vendredi 26 juillet
 Twisters : 20h30.
 Le Larbin : 15h30.
 Vice-versa 2 : 17h45.
 Moi moche et méchant 4 : 15h30.
 Le comte de Monte-Cristo : 20h.
 Le moine et le fusil (VOST) : 17h45.

Très belle rencontre entre les Archers Jarlandins et des personnes autistes



Les Archers Jarlandins organisaient dernièrement une initiation au tir à l'arc pour des personnes du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) des Hautes-Alpes, une association qui reçoit des adultes autistes. Ce fut une rencontre chaleureuse et bienveillante qui s'est déroulée au terrain du complexe Grabinski à Saint-Auban en présence de Fabrice Maillet, co-président du club et entraîneur fédéral, Corinne Aubry, arbitre et encadrant entraîneur, Georges Albano, président d'honneur et entraîneur fédéral, Martine Laugier, secrétaire du club, Danielle Delhoume, coordinatrice et salariée du GEM TSA 05 et d'une dizaine d'adultes autistes légers.

L'autisme, un handicap qui peut être invisible

Les personnes sensibilisées à l'autisme savent qu'il est compliqué de gérer ce handicap. L'organisation des tâches quotidiennes (cuisine, ménage...), des démarches administratives ou encore du travail demandent des efforts considérables pour les personnes 'neuro atypiques'. Le fait de devoir s'adapter en permanence au monde des personnes 'neuro typiques' ne facilite pas cette autonomie et l'inclusion sociale. Créé en 2021, le GEM TSA 05 est une association financée par l'ARS, qui permet de pallier ces difficultés en fournissant un cadre et une écoute bienveillante : « Nous proposons à nos adhérents de se

retrouver et de pratiquer ensemble des activités diverses et variées. La gestion de ce GEM est particulière, nous avons un Conseil d'administration composé de quatre adhérents et je les aide à coordonner les projets. Nous ne sommes pas une structure médico-sociale » indique Danielle Delhoume, unique salariée du GEM Neuro Divers Gens. Il est à noter qu'uniquement deux GEM TSA sont présents dans les Hautes-Alpes et dans les Alpes de Haute-Provence, celui de Gap et celui de Manosque.

Le tir à l'arc, un sport adapté

L'initiation au tir à l'arc était une demande des adhérents : « Nous sommes heureux que les Archers Jarlandins nous offrent cette initiation et nous fassent découvrir ce sport inclusif » déclare Danielle Delhoume. Ainsi, les archers débutants encadrés avec soin et générosité par les membres du bureau ont eu le plaisir de découvrir le fonctionnement et le maniement des arcs : « Nous avons abordé cette initiation comme nous l'aurions fait avec des débutants. Nous n'avons pas fait de différence. Après nous sommes conscients qu'il faut parfois des consignes plus claires. Mais nous sommes agréablement surpris. Regardez les cibles ! Ils sont tous dans la réussite » se félicite Fabrice Maillet. Le tir à l'arc est un sport inclusif qui demande préci-

sion et concentration : « J'avais arrêté de pratiquer cette activité mais cette initiation me redonne envie d'en faire. Le tir à l'arc m'apaise et m'aide à mieux dormir. J'ai déjà pratiqué pendant 3 ans au club des Archers Phocéens à Marseille quand je rentrais du travail. Quand on est passionné par son travail et qu'on a du mal à décrocher, le fait de tirer, de faire attention aux règles de sécurité et à sa posture, aide à se recentrer » déclare Virginie, 52 ans. Des bénéficiaires liés à ce sport perçus par Lorianne, 29 ans : « Je trouve que c'est intéressant de découvrir une nouvelle activité. En compagnie des personnes du GEM je me sens bien. Le GEM m'aide à faire des choses que je ne fais jamais toute seule. » Une journée inoubliable pour les deux associations. Contact GEM : contact-ndg05@orange.fr

Chloé Vialaret
vialarechloe@gmail.com

DANS VOTRE AGENDA

Concert Mellophone et piano

Bruno Frassanito et Antoine Rossfelder (21h)

Samedi 20 juillet à l'église des Omergues - Dimanche 21 juillet à l'église de Salignac - Lundi 22 juillet à l'église de Valernes - Mardi 23 juillet à l'église de St-Vincent-sur-Jabron - Mercredi 24 juillet à la Silve de Mison - Vendredi 26 juillet à la chapelle St-Jean (Château-Arnoux).

Sisteron : Rencontres artistiques

Samedi 20 juillet (journée)

L'occasion unique de découvrir le travail des artistes de l'association Sist'Art, mais aussi celui des invités place de l'Horloge. Cette manifestation se veut un moment de découverte et de convivialité entre les artistes et le public. Accès libre.

Sisteron : Soirée musicale

Samedi 20 juillet (19h)

Stéphane Daniel en duo au Prim'Ose. Une soirée dédiée à la variété française & au Blues. Accès libre.

Peipin : Concert

Samedi 20 juillet (19h30)

Dialogue musical postimpressionniste à la chapelle du château. Duo les Cordes Vives violoncelle et piano. Entrée 15€.

Mison : 10e fête du patrimoine roulant

Samedi 20 et dimanche 21 juillet

Grand rassemblement de véhicules anciens derrière la mairie : autos, motos, vélos, camions, matériel agricole, militaire, pompier, moteurs fixes, ... défilés, animations. Bourse de pièces détachées. Démonstrations de travaux agricoles d'antan. Gratuit.

Valernes : Fête votive

Du samedi 20 au lundi 22 juillet

Concours de boules, château gonflable pour les enfants, soirées animées par Magic Dance, feu d'artifice. Accès libre.

Sisteron : Don de sang

Mardi 23 juillet (8h-12h30)

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang à la salle de l'Alcazar. Sur rdv. : 04 91 18 87 90.

Ribiers : Concert Scottish Music

Mercredi 24 juillet (20h30)

Avec Joanne Mc Iver et Christophe Saunière à la salle Robert Veret. Plein 12€, réduit 8€.

Valernes : Ciel mon marché !

Jeudi 25 juillet (18h-21h)

Marché de producteurs locaux et d'artisanat local Farmers and Handicrafts.

Nouvelle résolution !
"Profiter de l'instant présent & me relaxer."
Merci La Foir'Fouille!

LaFoir'Fouille
PEIPIN - SISTERON

Parc de Choisy 04200 PEIPIN
Tél : 04.92.34.07.82

Le Père Gilbert Marijsse honoré en mairie



Ce n'est pas seulement le Père Gilbert Marijsse que Daniel Spagnou recevait dernièrement dans la salle du Conseil, mais toute une communauté. Un groupe catholique, œcuménique, amical et attendri par ce curé de Sisteron aux yeux rieurs et à la sagesse finement distillée, qui, 9 ans durant, aura passé ses journées à rassembler autour de lui, autour de sa foi, autour de l'amour de son prochain. Le maire de Sisteron était très ému lorsqu'il prit la parole devant une salle bondée d'affection pour ce curé qui s'en va fin août vers une retraite active à Moustiers-Sainte-Marie, exactement 50 ans après le début de son sacerdoce (il a été ordonné prêtre le 16 juillet 1974). Au-delà du maire de la ville, c'est l'ami qui a parlé : « Tu as délibérément choisi l'effort et la peine en nous donnant durant toutes ces années, une magnifique leçon de vie (...). Tu crois d'abord en les Hommes, malgré tout ce qu'ils peuvent montrer de mesquin, de sordide, voire de repoussant (...). Je te remets la médaille de la ville de Sisteron, et c'est la première fois que je la remets à un curé ! » Il qualifie aussi le sacerdoce du Père Marijsse d'efficace, utile et précieux pour ses semblables. Et bien sûr, celui qui est né en 1949 dans la Belgique Flamande, celui qui a su à l'âge de 5 ans qu'il serait prêtre, a répondu à ces hommages de la manière directe que nous lui connaissons : « Cher Daniel, si c'est vrai tout ce que tu as dit sur moi ce soir, je peux dire que c'est grâce à vous tous. Quand on me demandait de celui-ci ou celle là, si il est croyant ? Je répondais que je m'en fous.

Et quand c'est la personne elle-même qui me disait qu'elle ne croit pas en Dieu, j'ai toujours répondu ce n'est pas grave, le Bon Dieu croit en toi. C'est fou, tout ce qui se fait de beau ! On me dit : tu ne crois pas à l'enfer ? Si ! Je le rencontre trop souvent, l'enfer que nous fabriquons, et ce temps-ci n'est pas exempt de ce cirque-là. Je suis sûr que l'humain ne peut pas être 'con' jusqu'au bout... Mais c'est pour ça aussi que j'aime tant la laïcité avec ces trois mots : liberté, égalité, fraternité. Mais la fraternité ne s'impose pas, elle ne peut venir que de chacun d'entre nous, il faut qu'on la vive. Quand il y a l'amour, il y a de la fraternité, de la créativité et tant de générosité ».

L'évêque Emmanuel Gobillard a fait le déplacement depuis l'Évêché !

Ses mots envers ce curé qui part en retraite étaient ceux d'un frère de l'église à un autre : « Tu as été l'un des premiers à m'accueillir magnifiquement. Merci à toi Gilbert, pour ton écoute envers l'ensemble des habitants de la paroisse et ton accueil lorsque je suis arrivé dans ce beau département. J'ai choisi pour te remplacer un curé qui soit dans la dynamique de la relation, Stéphane Ligier. » Et qu'il soit permis à l'équipe du Sisteron Journal de s'associer à ces éloges car celui que tout le monde appelle 'Le Père Gilbert' nous a toujours reçus avec une grande gentillesse et une humilité déconcertante. Son tutoiement amical, ses sages paroles et ses éclats de rire nous manqueront à jamais.

J-M. Delmaëre

ABONNEMENT 1 AN : 46€

(DISTRIBUTION COMPRISE*)

*Pour l'étranger et France d'outre-mer : Frais d'expédition en sus (suivant tarif postal en vigueur.)

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

@ mail : _____

Tél. : _____ Port. : _____

JE PRÉFÈRE LE FORMAT PDF UNIQUEMENT

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE : Sisteron Journal
ADRESSE : 123, chemin de la Haute Chaumiane 04200 SISTERON

PAR MANDAT SEPA : 42€

Scannez le Qr-Code pour télécharger le document SEPA



SUD EST MÉDICAL
Matériel médical - Orthopédie
Bien-être - Confort

VENTE - LOCATION
LIVRAISON À DOMICILE

04 92 62 66 50

2 avenue du Stade
04200 Sisteron




Certifié ISO 9001

SISTERON JOURNAL DEPUIS 1883

Il y a 100 ans à Sisteron !

1er septembre 1883 - Apparition du journal sous le nom : "Le Petit Alpin".
27 juin 1885 - "Le Petit Alpin" numéro 58 : dernière édition !
22 août 1885 - Premier numéro du "Sisteron Journal".
8 août 1914 - 1re Guerre Mondiale, le journal est en berne !
10 mai 1919 - Le Sisteron Journal fait son retour.
16 septembre 1939 - 2e Guerre Mondiale : la diffusion est encore stoppée !
12 janvier 1946 - L'hebdomadaire sisteronais reprend du service.

EXTRAITS DU SISTERON JOURNAL N°2811 Samedi 19 juillet 1924

ÉTAT-CIVIL DU 11 AU 18 JUILLET 1924

Naissance. - Éric Paulin Max Ferralin, rue Porte-Sauve.

Décès. - André Tarquin, 5 mois, rue Porte-Sauve.

Castagnier Marie, veuve Giraud, 74 ans, les Plantiers.

Fête du 14 juillet. - La célébration de la fête Nationale a été pour nous, cette année, l'occasion de deux journées de réjouissances. Le dimanche 13, outre la cérémonie de la distribution des prix aux élèves du Collège, avait lieu, le soir à 9h30 sur la place du marché, un concert musical exécuté par les Touristes des Alpes dont le public sait si bien apprécier le dévouement et le talent. Le tout Sisteron assistait à l'exécution du programme et applaudissait chaque morceau. Le lendemain 14 une belle foire se tenait dans notre ville et, si les affaires ne furent pas nombreuses, la grande affluence des étrangers donnait une forte animation à nos principales rues. Le soir à 9h un brillant feu d'artifice était tiré sur le pré de foire devant un nombreux public qui attendait aussi l'ouverture du bal qui suivait et qui avait lieu après à la rue de Provence. On dansa beaucoup et fort tard dans la nuit avec une bonne fraîcheur qui faisait oublier la chaleur torride du jour. Comme toujours le concours de boules eut son légitime succès. C'est au Cours St-Jaume, devant le magnifique panorama de la vallée de la Durance qu'il se tint : de nombreuses équipes y prirent part et ce fut un vrai régal pour les joueurs et la galerie d'assister à ce tournoi vraiment sportif.

Accident d'automobile. - Dimanche dernier vers 11 heures, un grave accident d'automobile s'est produit au quartier de Bel Air à la sortie du hameau des Bons-Enfants. Une voiture conduite par son propriétaire, M. Ghione de Toulon, comprenant le fils et la fille de M. Ghione et des amis, a capoté par suite de l'éclatement d'un pneu qui lança la voiture sur un platane. Le choc fut terrible : Mme Cotel fut blessée à la tête et au bras droit, M Ghione se plaignait de vives douleurs et Mme Crotte avait l'œil tuméfié. Un témoin de l'accident, le Dr Cézilly, qui se trouvait à proximité se porta immédiatement aux secours des blessés et leur prodigua les premiers soins. Ils furent d'abord transportés à l'hôpital de Sisteron, mais vu leur état grave ont les dirigea vers Digne à la clinique du Dr Dalmas où ils sont encore en traitement. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Avis. - M. Casagrande, chirurgien-dentiste à Marseille, informe le public qu'il ouvrira incessamment à Sisteron un Cabinet Dentaire avec un outillage des plus modernes lui permettant, avec sa longue expérience, de donner ses soins et de confectionner des dents et dentiers Bridges, couronnes or, etc.

SISTERON JOURNAL VAL DE DURANCE

Journal hebdomadaire inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro : 0525 I 87763

PROPRIÉTAIRE, DIRECTEUR DE PUBLICATION ET ÉDITEUR : Patrice Vernet

IMPRESSION : Imprimerie Nouvelle - Sisteron (1.200 ex)

DISTRIBUTION FRANCE ET ÉTRANGER : Services Postaux

DISTRIBUTION SISTERON, PEIPIN ET AUBIGNOSC : Maison Presse - Sisteron : 04 92 61 12 01

ANNONCES LÉGALES DÉPARTEMENT ALPES DE HAUTE PROVENCE ET SPEL : Tarif selon décrets officiels

PUBLICITÉ ET PETITE ANNONCE : 10€ HT pour 1 publication (30€ HT pour 4)

TÉL : 06 62 26 24 38 /EMAIL : contact@sisteronjournal.com